

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 46-394-1929 Indemnités,

n° 46-394-1929

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 septembre 1929

Numéro JO
n° 394 du 30/09/1929

Date du numéro
30 septembre 1929

TEXTE INTÉGRAL

une indemnité supplémentaire journalière de déplacement de quinze francs est allouée à l'adjudant-chef du peloton méhariste pendant la durée des périodes dites de nomadisation du peloton méhariste. La nature du service sera spécifiée sur l'ordre de route, par la mention Nomadisation .